

 Réseau Hospitalier Neuchâtelois Soins Service social	Titre Service social - Informations relatives à l'aide au ménage dans le canton Document Public
---	--

Le présent document a pour but de lister les aides au ménage existantes dans le canton de Neuchâtel. La présente liste n'est pas exhaustive et le RHNe décline toute responsabilité concernant les détails et les prix indiqués ; éléments qui doivent être directement vérifiés auprès des fournisseurs concernés.

Si vous avez une assurance complémentaire :

1. Contacter votre assurance complémentaire pour connaître votre couverture : Quel est le montant pris en charge, quels services sont reconnus (services officiels ou également femme de ménage privée), pour quelle durée ... ?
2. Demander au médecin hospitalier (ou médecin traitant) un **certificat médical** pour de l'aide au ménage avec la mention « incapacité 100% »
3. Contacter le prestataire d'aide au ménage qui est remboursé selon les conditions de votre assurance.
4. Envoyer le **certificat médical avec la première facture du ménage** à votre assurance.

Si vous êtes au bénéfice des prestations complémentaires de l'AVS/AI :

Les prestations complémentaires peuvent entrer en matière pour le financement de l'aide au ménage.

Pour obtenir de l'aide au ménage, il est nécessaire de remplir le formulaire de la CCNC (<https://www.caisseavsne.ch/Htdocs/Files/v/6005.pdf> ou auprès de l'agence AVS de votre région) et de le renvoyer complété et signé. Ensuite, l'organisme Nomad - en charge des évaluations - prendra contact avec le-la patient-e afin d'évaluer son domicile ainsi que ses besoins.

Si vous n'avez pas d'assurance complémentaire ni prestations complémentaires AVS/AI :

Les frais d'aide au ménage sont à votre charge. La LAMal (Assurance Maladie) ne prend pas cette prestation en charge.

Quelques services d'aide au ménage : tarifs environ de 35 à 50.-/heure selon la fréquence et le prestataire :

- Nomad : 032 886 88 88 ou
- Fée du logis : téléphone selon les régions du canton <https://lafeedulogis.ch/prestations/>
- Multiservices : 078 605 30 05
- Au fil d'Ariane : 079 135 02 75
- Alterum : 077 477 59 75

Aide ménage privée

- RECIF (femmes de ménage privées formées par l'association) 29.60/heure charges comprises + 60.- de frais d'inscription et passer par TAC (Travail au Clair) : 077 458 38 58 les jeudis (9h-12h et 13h30-17h) ou recif.ch/aide-menagere
- Une femme de ménage privée (environ 25.-/heure). Possibilité de passer par TAC (Travail au Clair) pour déclarer sa femme de ménage : TAC : 032 889 76 21 ou tacne.ch

Référence / Version INFO.MED.-2023-00041 / 03	Page 1 sur 1	Date d'application 27/01/2026	Date de validité 27/01/2031
Seule la version <u>applicable</u> des documents diffusée électroniquement (sur Osmose-Doc (GED) et sur Intranet) fait foi. Toute autre source est utilisée sous la responsabilité de l'utilisateur.			